

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 12 février 2025

L'an deux mille vingt-six, le 12 du mois de février à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Madame Rosa PERSONNAZ, Vice-Présidente du CCAS*, dûment convoqués le 3 février 2026.

Présent(s) : Le président, Marc Genoud,
La vice-présidente, Rosa Personnaz, JF Baudet, MT Dubettier, F.
Bechetoille, C. Decroux, M. Bourguignon, P. Meylan, S. Casabianca, C.
Pasqualini

Absent(s) : S. Tugler-Rossi,

Le secrétariat a été assuré par : MT Dubettier

En exercice :	11
Présents :	10
Votants	10
Dont pouvoirs	00

N° 2026-02

FINANCES- ASSAD Attribution d'une subvention

Considérant l'intervention de l'association d'aide à domicile Genevoise auprès d'habitants de Beaumont,

Considérant que la demande de participation du CCAS est basée sur le nombre d'heures effectuées, hors A.P.A., aide sociale et hors mandataire (2 811.25 heures en 2025).

Il est proposé au conseil d'administration du CCAS, qui accepte à l'unanimité, d'attribuer une subvention à l'ASSAD pour un montant de 1 901.25 €.

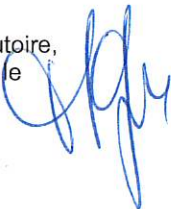
Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

M. Thérèse DUBETTIER



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,



Le Président

Marc GENOUD

